

Theratechnologies présente ses résultats financiers pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 et une mise à jour concernant ses activités commerciales

Octobre 13, 2021

– Les ventes consolidées du T3 2021 affichent une hausse de 27 % par rapport au T3 2020 –

– La partie A du programme de phase 1 évaluant le TH1902 pour le traitement des cancers exprimant la sortiline indique une meilleure tolérabilité que le docétaxel seul –

MONTRÉAL, 13 oct. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies », ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs, a présenté aujourd'hui les faits saillants commerciaux et les résultats financiers pour son troisième trimestre clos le 31 août 2021 (le « troisième trimestre de l'exercice 2021 », ou « T3 2021 »).

« Nous nous réjouissons des progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent dans nos portefeuilles de produits en recherche et développement et de produits commercialisés », a déclaré M. Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies. « Notre programme de phase 1 portant sur le TH1902 en oncologie progresse bien. Jusqu'à présent, nous avons administré des doses à plusieurs patients ayant des tumeurs pour lesquelles il n'existe aucune thérapie efficace connue, et certains patients ont reçu une dose de docétaxel, utilisé en combinaison avec le TH1902, supérieure à la dose indiquée de docétaxel utilisé seul. Il nous reste encore à déterminer la DMT, mais ces résultats sont conformes aux observations attendues de l'essai et semblent indiquer que le TH1902 est mieux toléré que le docétaxel seul. »

« Conformément à notre stratégie de développement d'un traitement pour le NASH, nous continuons d'examiner différentes options pour mettre à exécution, de la manière la plus efficace qui soit, l'essai clinique de phase 3 visant à évaluer la tésamoréline, y compris la recherche d'un partenariat pour ce programme », a ajouté M. Lévesque. « Nous sommes toujours déterminés à mener à bien le développement clinique de ce programme des plus prometteurs et à viser une éventuelle approbation. »

Revenus du troisième trimestre de 2021 (en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 août		Variation (en %)
	2021	2020	
Ventes nettes d' EGRIFTA ^{MD} et d' EGRIFTA SV ^{MD}	11 224	6 864	64%
Ventes nettes de Trogarzo ^{MD}	6 628	7 185	-8%
Revenus	17 852	14 049	27%

« En ce qui concerne nos activités commerciales, nous estimons que nos améliorations opérationnelles en matière de marketing numérique et d'éducation sur les maladies ont servi de tremplin pour la croissance de nos médicaments approuvés, les ventes ayant augmenté de 27 % sur un an, soutenues en premier lieu par la hausse de 64 % des ventes d' EGRIFTA SV^{MD}. Nous avons aussi fait des progrès en vue d'établir le prix et d'obtenir le remboursement du Trogarzo^{MD} dans plusieurs pays européens, l'Italie étant le dernier en date, ce qui fait partie intégrante de la croissance future pour le Trogarzo^{MD} », a indiqué en terminant M. Lévesque.

Mise à jour sur le portefeuille de produits

- **Mise à jour sur l'étude du TH1902** : L'étude de phase 1 de la Société visant à évaluer son nouveau conjugué peptide-médicament (« CPM ») expérimental TH1902 pour le traitement des cancers exprimant le récepteur de la sortiline se déroule comme prévu. Jusqu'à présent, l'étude a permis de traiter plusieurs patients ayant des tumeurs pour lesquelles il n'existe aucune thérapie efficace connue, dont certains ont reçu une dose de docétaxel, utilisé en combinaison avec le TH1902, supérieure à la dose indiquée de docétaxel utilisé seul (à savoir entre 80 et 100 mg/m²). Les patients qui ont reçu une dose allant jusqu'à 300 mg/m² de TH1902 (soit l'équivalent de 130 mg/m² de docétaxel), ou environ 1,5 fois la dose indiquée de docétaxel, n'ont pas subi d'effets indésirables de niveau 2. Le dernier patient traité a reçu une dose de 420 mg/m² de TH1902, soit environ 2 fois la dose indiquée de docétaxel, et il a subi un effet indésirable de niveau 4 (la neutropénie). La Société attend d'avoir en main toutes les données sur l'innocuité avant d'évaluer la prochaine dose et de poursuivre l'étude selon le protocole. La partie A de l'essai de phase 1 se poursuivra jusqu'à ce que la dose maximale tolérée (« DMT ») ait été déterminée. Theratechnologies prévoit faire une nouvelle mise à jour sur la partie A de l'essai de phase 1 lorsque la DMT du TH1902 aura été atteinte.
- **Développement de la phase 3 évaluant la tésamoréline pour le traitement du NASH** : La Société continue d'examiner différentes options pour mettre à exécution de la manière la plus efficace qui soit son programme de développement de phase 3 qui évalue la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique (le « NASH »), y compris la recherche d'un éventuel partenaire. Theratechnologies avait annoncé précédemment qu'elle avait retenu les services d'un

cabinet-conseil américain externe spécialisé en biopharmaceutique pour l'aider à cibler un partenariat potentiel pour ce programme. Le 13 septembre 2021, Theratechnologies a tenu un événement virtuel portant sur le NASH et réunissant des chefs d'opinion clés en hépatologie qui sont également des spécialistes du NASH. Cet événement a réuni de nombreux participants.

- **Gestion du cycle de vie pour le traitement du VIH** : D'après une évaluation interne des données, l'étude TMB-302 visant à évaluer un mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection intraveineuse (« IV ») pour le traitement des infections au virus de l'immunodéficience humaine de type 1 (« VIH-1 ») a produit des résultats cohérents et statistiquement significatifs, confirmant l'absence de différence pharmacocinétique entre l'injection IV directe et la perfusion IV. Plus pratique, l'administration par injection est plus rapide que par perfusion et ne nécessite que deux petites injections par mois, ce qui pourrait augmenter l'assiduité des patients et ainsi leur procurer une protection à action prolongée contre le VIH-1 lorsque le Trogarzo^{MD} est administré avec d'autres antirétroviraux. À la lumière de ces résultats, le dépôt d'une demande supplémentaire de licence de produit biologique (*supplemental Biologics License Application*, ou « sBLA ») auprès de la Food and Drug Administration (la « FDA ») des États-Unis est prévu pour le quatrième trimestre de 2021. Theratechnologies et TaiMed Biologics Inc. évaluent aussi une méthode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection intramusculaire (« IM ») dans le cadre de l'étude TMB-302. La sélection des patients pour l'étude visant à évaluer l'administration par injection IM est prévue pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.
- **Publication de données précliniques sur le TH1902 dans *Cancer Science*, une revue scientifique à comité de lecture** : Les données de recherche préclinique sur le TH1902 pour le traitement du cancer du sein triple négatif (« CSTN ») exprimant le récepteur de la sortiline publiées dans *Cancer Science*, une revue dont les articles sont soumis à une évaluation par des pairs, confirment l'efficacité et l'innocuité *in vivo* du TH1902 pour le traitement du CSTN au moyen d'un mécanisme ciblant le récepteur SORT1. Cette recherche appuie également l'hypothèse selon laquelle la sortiline est un biomarqueur pouvant être ciblé dans le cas de cancers difficiles à traiter.
- **Nouvelles données précliniques sur le TH1902 pour le traitement potentiel des cancers métastatiques** : En juin 2021, la Société a annoncé de nouvelles données précliniques *in vivo* sur les effets anti-métastatiques et la tolérabilité du TH1902. Si ces résultats sont confirmés chez l'humain, la Société estime que le TH1902 pourrait être utilisé dans le traitement des métastases.

Mises à jour concernant nos activités commerciales

- **Entente sur le prix du Trogarzo^{MD} en Italie** : Theratechnologies et l'agence italienne des médicaments, l'AIFA, ont conclu une entente sur le prix et le remboursement du Trogarzo^{MD}. La Société s'attend à ce que Trogarzo^{MD} soit offert commercialement à tous les patients admissibles en Italie avant la fin de 2021.
- **Étude PROMISE sur le Trogarzo^{MD}** : La Société lance une étude de suivi post- autorisation dans l'Union européenne (l'« UE ») visant à évaluer dans un contexte réel l'efficacité et l'innocuité à long terme du Trogarzo^{MD} en association avec d'autres antirétroviraux. Dans le cadre de l'étude intitulée *Prospective and Retrospective, Observational Multicenter Ibalizumab Study of Efficacy* (« PROMISE »), il est prévu que des patients seront recrutés dans l'UE au quatrième trimestre de 2021. Une étude semblable, qui a pour but de recueillir des données cliniques en contexte réel sur le Trogarzo^{MD} aux États-Unis (« PROMISE-US »), devrait débuter aux États-Unis au premier trimestre de 2022.

Mises à jour concernant la Société

- **Nomination de Mace Rothenberg, M.D., à titre de conseiller en oncologie** : Theratechnologies a récemment nommé Mace Rothenberg, M.D., à titre de conseiller scientifique pour la plateforme de technologie SORT1+MC en oncologie. Dr Rothenberg compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur public, universitaire et biopharmaceutique. En dernier lieu, il a été chef de la direction médicale de Pfizer avant de prendre sa retraite plus tôt cette année. Pendant qu'il en était le chef de la direction médicale, Pfizer a préparé, demandé et obtenu une autorisation pour l'utilisation en urgence de son vaccin contre la COVID-19 et a obtenu l'approbation des organismes de réglementation pour 11 nouveaux médicaments anti-cancer. Dr Rothenberg est fellow de l'American College of Physicians et de l'American Society of Clinical Oncology.
- **Établissement d'un nouveau programme de placements d'actions au cours du marché** : Le 23 juillet 2021, la Société a annoncé qu'elle avait établi un programme de placements d'actions au cours du marché (le « programme de placements au cours du marché ») dans le cadre duquel Theratechnologies peut émettre et vendre, à son entière discrétion, jusqu'à 50 millions de dollars américains d'actions ordinaires nouvellement émises auprès du public de temps à autre au cours en vigueur sur le marché.
- **Nomination d'un nouveau membre du conseil** : En juin 2021, la Société a nommé M. Frank Holler en tant que membre indépendant de son conseil d'administration. M. Holler est un leader reconnu dans l'industrie des biotechnologies et un

expert des marchés des capitaux.

Résultats financiers du troisième trimestre de l'exercice 2021

Revenus

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, les revenus consolidés se sont respectivement chiffrés à 17 852 000 \$ et à 51 069 000 \$, contre 14 049 000 \$ et 46 930 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 31 août 2020.

Pour le troisième trimestre de 2021, les revenus ont augmenté de 27 % par rapport à ceux du troisième trimestre de 2020. La majeure partie de cette croissance est attribuable aux revenus élevés tirés d' *EGRIFTA SV^{MD}*, qui ont enregistré une hausse de 64 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'excellente performance d' *EGRIFTA SV^{MD}* au troisième trimestre résulte de l'augmentation des ventes unitaires et de la hausse du prix de vente, en plus d'avoir été soutenue par un plus grand nombre de nouvelles ordonnances, ce qui signale un retour aux niveaux d'avant la COVID-19. Les ventes de Trogarzo^{MD} ont baissé de 7,8 % par rapport à celles du troisième trimestre de l'exercice précédent. Le recul des ventes unitaires, compensé dans une certaine mesure par la hausse du prix de vente, est imputable à l'accès réduit des patients aux hôpitaux et aux cliniques en raison de la COVID-19, ainsi qu'à l'incidence de l'arrivée d'un nouveau concurrent.

Coût des ventes

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, le coût des ventes s'est respectivement établi à 5 504 000 \$ et à 16 849 000 \$, contre 6 111 000 \$ et 20 252 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 31 août 2020. Le coût des produits vendus s'est respectivement chiffré à 4 283 000 \$ et à 13 187 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois de 2021, contre 4 611 000 \$ et 15 780 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La réduction du coût des produits vendus s'explique essentiellement par un coût moins élevé pour *EGRIFTA SV^{MD}* et la diminution des ventes unitaires de Trogarzo^{MD}, et par un coût moyen moins élevé pour le Trogarzo^{MD}. Le coût des ventes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021 tient également compte d'un amortissement de 1 221 000 \$ et de 3 662 000 \$, respectivement, se rapportant à l'autre actif. En outre, le coût des ventes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2020 comprend une dépréciation des stocks de 280 000 \$ et de 811 000 \$, respectivement, afin de les ramener à la valeur nette de réalisation, ce qui inclut une dépréciation de 422 000 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 août 2020 relativement aux stocks excédentaires d' *EGRIFTA^{MD}* du fait surtout de la décision de la Société de faire passer les patients à l' *EGRIFTA SV^{MD}* et de ne le commercialiser activement qu'aux États-Unis. Aucune dépréciation similaire n'a été comptabilisée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont respectivement chiffrés à 8 296 000 \$ et à 19 596 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, comparativement à 4 183 000 \$ et à 11 224 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020.

L'augmentation est en grande partie attribuable au développement de notre plateforme en oncologie, à la préparation de notre essai clinique de phase 3 visant à évaluer l'utilisation de la tésamoréline pour le traitement du NASH, au développement de la formulation F8 et du stylo injecteur multidoses, de même qu'à d'autres charges liées à la réglementation et à l'augmentation des initiatives d'éducation médicale en Europe en vue du lancement du Trogarzo^{MD}.

Frais de vente

Les frais de vente ont augmenté pour s'établir à 7 669 000 \$ et à 20 728 000 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, contre 7 025 000 \$ et 20 327 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

L'augmentation est essentiellement attribuable à l'accroissement des activités en Europe en vue du lancement du Trogarzo^{MD}.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont respectivement totalisé 3 633 000 \$ et 11 079 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, en regard de 2 699 000 \$ et de 8 975 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020.

L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à l'essor généralisé des activités commerciales, aux embauches de personnel de niveau supérieur pour soutenir nos activités de vente aux États-Unis et à l'accroissement des activités en Europe.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont respectivement totalisé (2 254 000)\$ et (4 609 000)\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, en comparaison de (799 000)\$ et de (3 270 000)\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020.

La variation des produits financiers et des charges financières en 2021 par rapport aux périodes correspondantes de 2020 découle principalement des variations des cours de change. Nous avons comptabilisé une perte nette de change de 851 000 \$ pour le trimestre clos le 31 août 2021, comparativement à un profit net de change de 496 000 \$ pour la période correspondante de 2020. Pour la période de neuf mois close le 31 août 2021, nous avons inscrit une perte nette de change de 449 000 \$, comparativement à un profit net de change de 471 000 \$ pour la période correspondante de 2020.

Les charges financières comprennent également une charge de désactualisation de 612 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021 et de 1 801 000 \$ pour la période de neuf mois close le 31 août 2021, contre respectivement 485 000 \$ et 1 508 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté

Pour les raisons susmentionnées, le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux PCGR, s'est respectivement établi à (4 648 000)\$ et à (9 085 000)\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, par rapport à (3 149 000)\$ et à (5 676 000)\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, nous avons comptabilisé une perte nette de 9 510 000 \$, soit (0,10)\$ par action, pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 et de 21 824 000 \$, soit (0,24)\$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2021, en

comparaison d'une perte nette de 6 768 000 \$, soit (0,09)\$ par action, pour le trimestre clos le 31 août 2020 et de 17 118 000 \$, soit (0,22)\$ par action, pour la période de neuf mois close le 31 août 2020.

Situation financière

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 août 2021, les entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à (3 133 000)\$ et à (9 077 000)\$, contre 277 000 \$ et (7 648 000)\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 1 421 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations s'expliquent d'abord et avant tout par une augmentation de 2 843 000 \$ des créditeurs et charges à payer et par une diminution des stocks de 1 157 000 \$, ce qui a été contrebalancé par une augmentation de 2 800 000 \$ des clients et autres débiteurs.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 185 000 \$ sur les flux de trésorerie, contre une incidence défavorable de 1 872 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2020.

Au 31 août 2021, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 51 584 000 \$. Selon les estimations de la direction et le niveau actuel de nos activités, les liquidités actuelles sont suffisantes pour financer les activités de la Société pour au moins les douze prochains mois.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajustés (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et de la perte nette. Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé, et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi, de notre calcul du BAIIA ajusté, l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, telles que la rémunération fondée sur des actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps, aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres		Périodes de	
	clos les 31 août		neuf mois	
	2021	2020	2021	2020
Perte nette	(9 510)	(6 768)	(21 824)	(17 118)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	2 189	2 189	6 559	6 328
Charges financières nettes	2 254	799	4 609	3 270
Rémunération fondée sur des actions	401	349	1 527	1 168
Dépréciation des stocks	–	282	–	676
Impôt sur le résultat	18	–	44	–
BAIIA ajusté	(4 648)	(3 149)	(9 085)	(5 676)

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique et une webdiffusion auront lieu le 13 octobre 2021 à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2021 et des faits saillants commerciaux récents. Cette conférence sera animée par Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies, et d'autres membres de la direction.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-844-400-1697 (sans frais) ou le 1-703-736-7400 (international). La conférence téléphonique sera également accessible par webdiffusion, en cliquant [ici](#). L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible le jour même à compter de 11 h 30 (HE), et ce, jusqu'au 20 octobre 2021, au 1-855-859-2056 (Amérique du Nord) ou au 1-404-537-3406 (international) en saisissant le code d'accès 2420948. L'enregistrement audio sera également disponible dans la section « [Événements antérieurs](#) » à l'onglet Relations avec les investisseurs du site Web de la Société.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au

sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « prometteur », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur le déroulement de nos essais cliniques portant sur le TH1902 et la tésamoréline, les résultats que la Société s'attend à obtenir de la réalisation de ces essais cliniques, les échéanciers associés au dépôt d'une demande sBLA auprès de la FDA et au début de la sélection des patients pour l'étude portant sur l'injection IM, ainsi que la croissance de nos revenus tirés des ventes d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD}.

Bien que l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse repose sur ce que la Société considère comme étant des hypothèses raisonnables à la lumière de l'information disponible actuellement, les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats réels pourraient différer de cette information prospective. Voici certaines des hypothèses dont il a été tenu compte dans la préparation des énoncés prospectifs : l'actuelle pandémie de COVID-19 aura une incidence défavorable limitée sur les activités de la Société; les ventes d' *EGRIFTA^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis progresseront au fil du temps; les pratiques commerciales de la Société aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne ne seront pas jugées contraires aux lois applicables; l'utilisation à long terme d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} ne modifiera pas leur profil d'innocuité actuel respectif; *EGRIFTA SV^{MD}* et Trogarzo^{MD} ne feront pas l'objet d'un rappel ou ne seront pas retirés du marché; aucune loi ou ordonnance ni aucun règlement, décret ou jugement ayant une incidence négative sur la commercialisation, la promotion ou la vente d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} ne sera adopté ou émis par un organisme gouvernemental dans les pays où ces produits sont commercialisés; un approvisionnement continu en *EGRIFTA SV^{MD}* et Trogarzo^{MD} sera disponible; les relations de la Société avec les fournisseurs tiers d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} seront exemptes de conflits et les tiers fournisseurs auront une capacité de production suffisante pour répondre à la demande d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} en temps voulu; aucun produit biosimilaire à l' *EGRIFTA SV^{MD}* ne sera approuvé par la FDA; la propriété intellectuelle de la Société empêchera les fabricants de commercialiser des versions biosimilaires d' *EGRIFTA SV^{MD}* aux États-Unis; le Trogarzo^{MD} sera remboursé dans les principaux pays d'Europe; la FDA approuvera le mode d'administration du Trogarzo^{MD} par injection IV; la Société parviendra à trouver un partenaire ou à obtenir du financement additionnel pour amorcer son essai clinique de phase 3 portant sur le NASH; la Société réussira à déterminer la DMT pour le TH1902 dans le cadre de son essai clinique de phase 1; la Société arrivera à recruter des patients pour mener son essai portant sur l'administration du Trogarzo^{MD} par injection IM; les infrastructures européennes de la Société sont appropriées pour la commercialisation du Trogarzo^{MD} en Europe; et le plan d'affaires de la Société ne subira pas de modifications importantes.

Les hypothèses sur lesquelles reposent l'information prospective sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans une telle information prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes liés aux facteurs suivants : l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur a) les efforts et les initiatives de ventes de la Société, b) la capacité des fournisseurs de la Société à remplir leurs obligations envers cette dernière, c) les activités de recherche et de développement de la Société, d) la santé des employés de la Société et la capacité de cette dernière à compter sur ses ressources et e) le commerce international; la capacité de la Société de réussir à accroître les ventes d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et de Trogarzo^{MD} en Europe; la capacité de la Société de répondre à l'offre et à la demande pour ses produits; l'acceptation par le marché d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et de Trogarzo^{MD} en Europe; le maintien des ententes de collaboration et des autres ententes importantes de la Société avec ses partenaires commerciaux et ses tiers fournisseurs actuels et sa capacité d'établir et de maintenir d'autres ententes de collaboration; la capacité de la Société de maintenir le remboursement d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} par de tiers payeurs aux États-Unis; l'efficacité et le prix d'autres thérapies ou médicaments concurrents qui sont disponibles sur le marché ou qui peuvent le devenir; la capacité de la Société de protéger et de conserver ses droits de propriété intellectuelle à l'égard d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de la tésamoréline; la réussite de la Société à obtenir le remboursement du Trogarzo^{MD} dans les principaux pays d'Europe, de même que le montant du remboursement, le cas échéant; la capacité de la Société de commercialiser le Trogarzo^{MD} dans les pays clés de l'UE; la capacité de la Société de mener à bien son essai clinique de phase 3 portant sur la tésamoréline pour le traitement du NASH chez la population générale et son essai clinique de phase 1 utilisant le TH1902 dans divers types de cancers et les retards qu'il pourrait y avoir dans la réalisation de tels essais; la capacité de la Société d'acquérir et d'obtenir sous licence des nouveaux produits et/ou des nouveaux composés; la découverte d'une cure pour le VIH; les attentes de la Société concernant sa performance financière, y compris ses revenus, ses charges, ses marges brutes, ses dépenses en immobilisations et l'impôt sur ses résultats; et les estimations de la Société concernant ses besoins en capital.

Les investisseurs actuels et éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 24 février 2021, qui est disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F daté du 25 février 2021 parmi les documents déposés par Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les médias et avec les investisseurs :

Leah Gibson

Directrice principale, Relations avec les investisseurs

communications@theratech.com

617-356-1009